

REPUBLIQUE DU BURUNDI  
MAIRIE DE BUJUMBURA  
ZONE KAMENGE

KAMENGE, 09 Mars 1994.-

TRANSMIS COPIE POUR INFORMATION A :

- Son Excellence Monsieur le Président  
de l'Assemblée Nationale avec les  
assurances de notre très haute  
considération

Son Excellence Monsieur le Premier  
Ministre avec les assurances de  
notre très haute considération

A Son Excellence Monsieur le Président  
de la République du Burundi avec les  
assurances de notre plus haute  
considération

OBJET : Meurtre de la population  
innocente en Zone Kamenge  
par les militaires.

Excellence Monsieur le Président,

Nous, la population Hutu de la Zone Kamenge, éprouvée  
par le meurtre ignoble de la population innocente par les  
militaires burundais, avons l'honneur de nous adresser auprès de  
Votre haute Personnalité pour vous annoncer notre tristesse et  
notre désapprobation de ces actes barbares des militaires.

Par la présente, nous voudrions porter à Votre connaissance que les militaires burundais viennent encore une fois de troubler la paix et la sécurité de la population, alors que tout le monde attendait le fruit de la réunion que Vous avez Vous-même Présidée au Palais de Kigobe, laquelle réunion portait sur la sécurité en Mairie de Bujumbura et plus spécialement dans la Zone Kamenge qui venait de passer plusieurs jours sombres à cause des affrontements entre la population et les militaires indisciplinés, assassins, pilleurs.

Excellence Monsieur le Président,

Depuis l'assassinat de Votre Prédécesseur, Son Excellence Monsieur le Président Melchior NDADAYE et ses proches collaborateurs, tués lâchement le 21 octobre 1993 par les militaires burundais, la population de Kamenge quoique dans la désolation, a affiché un comportement digne d'un citoyen éprouvé en continuant à laisser les militaires gendarmes sillonner la Zone alors qu'elle savait très bien que parmi eux il y avait forcément des éléments putschistes et putschisants.

Pourtant ce même jour du 21/10/1993, vers 15 heures, une dizaine de personnes a été tuée le long de la Route Numéro Un au niveau de la rivière NYABAGERE par les militaires putschistes mais la population a stoïquement gardé son calme.

Ces militaires qu'on envoie dans la Zone Kamenge savent très bien que la population qui vit dans cette zone est majoritairement Hutu et Zaïroise. Il est évident que leur intervention est une occasion de broyer du hutu.

En effet, n'avons-nous pas assisté, anxieux, au transfert de plusieurs familles tutsi et rwandaises de Kamenge vers les zones à concentration majoritairement tutsi de Ngagara, Musaga, Nyakabiga, Jabe ...

Cette évacuation de la population tutsi a été effectuée par les militaires à l'insu de toute autorité administrative de la zone.

Après, la population de Kamenge a assisté à un phénomène de destruction des maisons abandonnées par une bande de malfaiteurs et de bandits. La population s'est interposée à ces actes de vandalisme sans succès.

Pendant ce temps nous avons été témoins oculaires d'un autre phénomène non moins barbare: Des gendarmes tiraient sur des populations innocentes prétextant qu'ils poursuivaient des bandes qui détruisaient les maisons des tutsi. Nous avons remarqué que les zones à fortes concentrations tutsi, aucune balle n'a été tirée par les militaires pour empêcher les tutsi de détruire, piller et tuer les civils d'ethnie Hutu.

L'on se souviendra que la population de Kamenge n'a pas détruit les maisons des tutsi qui n'avaient pas déserté alors qu'à Ngagara, Musaga, Nyakabiga II, III... les hutu étaient traqués tel du gibier, exécutés sous l'oeil complice et amusé du militaire.

Les statistiques provisoires des services de la Mairie montrent très bien que la Zone Kamenge avait essayé de garder le calme durant tous les événements qui viennent d'endeuiller et qui malheureusement continuent d'endeuiller notre pays. Les victimes enregistrées avant la fatidique date du 6 mai 1994 ont été presque exclusivement faites par les militaires tutsi.

Excellence Monsieur le Président,

Votre élection à la magistrature suprême ainsi que celle du bureau de l'Assemblée Nationale sans oublier la nomination du nouveau gouvernement nous avaient fait penser que nous allions pousser un ouf de soulagement. Mais hélas. La situation en matière de sécurité va plutôt à la six-quatre-deux dans notre zone communément dénommée "Zone tiers-ville ou Zone des va-nu-pieds" et les exemples sont très nombreux:

- Environ 10 personnes ont été tuées par les gendarmes qui gardent la Zone dans le quartier Heha à la 1ère, 2ème et 3ème avenues.
- Le Chef de Zone a été malmené par les militaires qui gardent la Zone au vu et au su de leur officier de garde. Ils lui ont craché au visage et l'ont contraint à s'agenouiller devant eux avant qu'il ne se décide d'être en cavale.
- Un soir, une population innocente qui prenait un verre au "bar du peuple démocrate" sis au quartier GIKIZI sis devant l'Ecole Technique ETCA, a été arrosée de balles par trois gendarmes en tenue et le bilan fut de trois morts sans compter les blessés.
- Des enfants qui jouent ou qui gardent les chèvres tout près des maisons détruites sont toujours la cible des militaires et les bilans sont très parlants (cfr cas de SOCARTI).

Dans la Zone Kamenge, les militaires ont perdu leur crédibilité surtout pendant l'opération "Ville-morte" quand les militaires aidaient les jeunes à ériger des barricades en transportant les matériaux à bord des véhicules militaires et leur complicité manifeste pendant que ces jeunes tutsi lançaient des jets de pierres sur les Ambassades de France et du Rwanda, sur les bureaux et les magasins (OTB, Ministère de l'Energie et Mines, la magasin " La Maison Nouvelle "). Toutes les maisons des hutu détruites à Musaga, Nyakabiga II, III et Jabe, tous les hutu de ces zones ont été tués et pillés sous l'oeil complice des militaires et plusieurs fois avec leur concours.

La sécurité en général est allée se dégradant sur tout avec l'opération policière de désarmement de la population alors qu'aucun mandat de perquisition n'avait pas encore été donné par les services habilités à le faire.

Le pillage systématique dans le quartier Heha des biens meubles (Téléviseurs, radios, valises, argent) qui s'est suivi de l'assassinat de trois personnes par les mêmes gendarmes ont interpellé la population à veiller à leur propre sécurité.

Le proverbe Kirundi "Uwutagira Nasenge arisenga" en dit long. La population a opposé une fin de non recevoir à la tentative des militaires de piller et de tuer même si un contingent très impressionnant de militaires et de gendarmes avaient encerclé le quartier à partir de vendredi 03/03/1994 en prétextant toujours le désarmement de la population. Cela va perdurer jusque dans la journée de samedi et dans la nuit qui suit. Les crépitements des armes et les cris des victimes tuées par les militaires, la panique de toute la population étaient les seules symphonies macabres qu'a connues la population Hutu de Kamenge. Les militaires ont même violé les mesures prises dans la réunion du vendredi 03/03/1994 avec les hauts responsables de la sécurité dans la Mairie de Bujumbura.

Pire encore aura été le défilé des engins militaires (blindés et autres), l'encercllement de la Zone par des contingents très renforcés de gendarmes, commandos, parachutistes... pendant que Vous même, Excellence, étiez entrain de présider une réunion à Kigobe sur la sécurité perturbée par l'expédition militaire dans ladite Zone ce dimanche 6 mars 1994. Les clauses issues de cette réunion avaient occasionné des lueurs d'espoir chez la population traquée si bien qu'elle a pensée à une accalmie. La population avait accueilli avec joie ce geste libérateur fait à son endroit, mais malheureusement, il a été fatal pour elle parce que les militaires ont profité de cette non vigilance et se sont livrés à leur exercice chéri: assouvir l'instinct barbare et génocidaire.

Le bilan du 07/03/1994 accuse nettement 78 victimes exception faite des cadavres évacués par les camions des militaires pendant la nuit. Le bilan provisoire fait état de plus de 200 personnes tuées avec les méthodes les plus sophistiquées

dont la plus remarquable est la baïonnette. Les Parlementaires, les membres du Gouvernement, les missions diplomatiques dont le Nonce Apostolique, les organismes internationaux, les journalistes... qui étaient sur les lieux peuvent témoigner que la méthode meurtrière utilisée est seulement connue par des militaires.

Excellence Monsieur le Président,

Pourriez-vous nous permettre de vous adresser quelques unes de nos suggestions pour un retour rapide de la paix et de la sécurité de la population de Kamenge en particulier et de toute la population burundaise en général. Nos propositions et suggestions sont les suivantes :

- 1° Nous vous demandons de donner l'ordre au Chef d'Etat Major Général des forces Armée et celui de la Gendarmerie de procéder au retrait immédiat de toutes les troupes militaires qui encerclent le quartier Kamenge et même dans tous les coins paisibles du pays.
- 2° Nous demandons avec insistance que les opérations de type policier de désarmement de la population cessent immédiatement parce qu'elles ne sont pas de nature à améliorer la sécurité mais favorisent plutôt de génocide Hutu par les militaires
- 3° Nous suggérons que quand bien même cette opération de désarmer la population serait effective qu'elle se fasse dans le strict respect de la Constitution et qu'elle commence dans les quartiers des Tutsi de Ngagara, Musaga, Nyakabiga, Jabe ... dans lesquels les militaires ont distribués des armes depuis 1972 dans le cadre de ce qu'on appelait à l'époque "Appui Civil". Ces armes à feu n'ont pas encore été récupérées et ont à toutes les occasions favorables utilisées pour casser du hutu.

Une Commission paritaire composée de hutus et de Tutsis ayant pour mission le désarmement de la population serait souhaitée pour plus d'équité.

- 4° Nous demandons de procéder aux négociations visant à l'envoi d'une mission internationale de militaires étrangers neutres, la MIPROBU d'un effectif de plus de 2000 soldats pour une durée d'une année renouvelable sinon l'ethnie hutu est au seuil de l'extinction par l'armée tutsi.
- 5° Nous demandons avec insistance que l'armée soit réorganisée au lieu d'être monopolisée par les membres de la seule ethnie tutsi d'une même région de telle sorte que 50% serait des hutu, et 50% des tutsi.

Ici nous profitons de l'occasion pour informer l'opinion internationale que l'ethnie tutsi qui se dit toujours "minoritaire" est plutôt fort majoritaire. Elle majoritaire dans l'armée, dans les écoles secondaires et supérieures, dans le monde des affaires (Banques, Industries, Import-Export, ....) ceci est le résultat d'exclusion du Hutu opérée par le tutsi sous la bénédiction de l'armée pendant plus de trente ans.

- 6° L'envoi d'une expédition de gendarmes dans les zones à forte concentration hutu devrait être préalablement analysée en excluant tout militaire tribaliste et putschiste.  
"Imfyisi ntiragira intama" on a jamais vu le loup garder l'agneau.
- 7° Nous suggérons la tenue d'une table ronde sur l'armée burundaise pour que tous les Burundais puissent se reconnaître dans le militaire.
- 8° Nous demandons aux chefs militaires d'avoir le courage de dire la vérité sur les forfaits commis par ses hommes, ici nous faisons allusion aux propos ignominieux et mensongers tenus à la radio par le Lieutenant Colonel BAYAGANAKANDI Epitace qui

a cyniquement osé dire les 200 hutu tués le 6 mars 1994, ont été tués par leurs frères hutu. Il en est de même pour les journalistes qui doivent faire état de la vraie face de n'importe quelle situation sans pencher sur leur appartenance ethnique.

9° Les Chefs d'Etats Majors s'arrangent le pouvoir de déclarer la guerre violant ainsi la constitution en son article 79. Ce pouvoir est la prérogative du seul Chef de l'Etat, qui est Commandant Suprême de l'Armée. Les propos tenus par le Lieutenant Colonel Jean BIKOMAGU, Chef d'Etat-Major de l'Armée sur les stations radiophoniques burundaises et étrangères (BBC) sont très parlants et montrent clairement son intention manifeste de casser du hutu.

10° Nous suggérons une enquête minutieuse médicale qui éluciderait les méthodes utilisées pour tuer ces deux cents personnes d'une même cellule et les responsables devraient être sévèrement punis.

11° Nous demandons le retrait immédiat de tous les engins militaires à destruction massive (autos blindées, hélicoptères...) qui encerclent la zone Kamenge. Ces engins maintiennent la population dans une psychose de peur qui n'est pas de nature à apporter la paix et la sécurité.

Excellence Monsieur le Président,

Nous ne serions terminer la présente sans vous témoigner notre soutien indéfectible dans tous les actes que vous entreprendrez pour le retour de la paix et de la sécurité perturbées délibérément par les militaires et les gendarmes dans la zone Kamenge et partout dans le pays. Nous ne croyons pas à ce que les militaires de telles prestations viennent faire dans les quartiers à prédominance hutu sinon le meurtre, le génocide et le pillage.




Dans l'attente d'une suite favorable à notre requête, nous Vous prions d'agréer Excellence Monsieur le Président, l'expression de nos remerciements anticipés avec les assurances de notre plus haute considération.

T.C.P.I. à :

- Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU
- Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'OUA
- Les Parlementaires de la Municipalité de Bujumbura (Tous)
- Les Membres du Gouvernements (Tous)
- Missions Diplomatiques et Consulaires (Toutes)
- Monsieur le Maire de la Ville Bujumbura
- Organismes Internationaux (Tous)
- Confessions Religieuses (Toutes)
- Représentants légaux des Partis politiques (Tous)
- Chefs d'Etats Majors (Tous)
- Les Commandants des Groupements Militaires d'Intervention de Bujumbura (Tous)
- Liges des Droits de l'Homme Iteka et Sonera
- Madame/ Monsieur le Chef de Zone Mairie (Tous)

Les Signataires

1. Nlawanyamba Evariste
2. NGARUKIYINKA Obovalid
3. Sylvestre RUNCUZA
4. NBOINDPA Philippe
5. HAKIZIMANA Yvon
6. Nahimana topémarie
7. NTAHOKIRIGO Bartholomée
8. SAHABO Aloïs
9. NIBOISE Antoine
10. NITINYALUYO
11. ANTHONYU RUKA
12. MANIRAMBOWA Prosper
13. Ngonzabawitika Arthé
14. NIBIKAZA
15. Ngendakumana
16. Bacumugwanku B
17. BIRATEUYE
18. BANTORA
19. Nyambakwintamba
20. BARAMPINA
21. MARI HANABAM
22. IHAMPAKASI
23. NITAYAZI Léonard
24. Utezimana

- 29) NGENDIRAGATIYA Jean Bosco 
- 30) BIRIHAYUMA Michel 
- 31) NKURIKIYE Evarist
- 32) NDOBE MUYEYIMANA 
- 33) NDABANEZE Jean 
- 34) CIZAKIDAVSI 
- 35) NGOKIRANTUYE Marie 
- 36) NDIRIZIMANA Godelize 
- 37) KAHIMANA Godelize 
- 38) NDAYIZUYE Jamil 
- 39) BAKUNGU Jean Marie 
- 40) NGENDAKUMANA Jean-Paul 
- 41) NDIKIMANA Alexis 
- 42) SINDI 
- 43) MUYIBAGIYE Déogratias 
- 44) MUKIBAZA Venant 
- 45) MURIGANO Michel 
- 46) NININAZWE Suzanne 
- 47) NDIRIMANA Sébastien 
- 48) BAKUNDUKIZE J. BOSCO 